



Paragraphe	Nature des modifications
§ 4.2.1	<p>Audit d'au moins une rotation d'équipe.</p> <p>Prise en compte des activités qui ont lieu pendant les rotations des équipes dans le plan d'audit.</p>
§4.2.7	<p>Si les non conformités majeures ne sont pas soldées dans un délai de 6 mois, une réévaluation complète est nécessaire</p>
§8	<p>Les audits de renouvellement sont planifiés dans un délai suffisant avant la date d'expiration du certificat en vigueur afin de permettre à l'organisme de lever les éventuels écarts avant l'expiration du certificat précédent et permettre au Comité de Certification de prendre la décision de renouvellement avant cette échéance.</p> <p>Une nouvelle certification peut être rétablie dans les 6 mois qui suivent l'expiration de la certification, sous réserve que les activités de renouvellement de la certification soient terminées, à défaut un audit d'étape 2 doit au minimum être réalisé. La date d'entrée en vigueur figurant sur le certificat doit correspondre à la date de la décision de renouvellement de la certification ou à une date ultérieure et la date d'expiration doit être basée sur le cycle de certification antérieur.</p> <p>Afin de pouvoir maintenir la date de certification originale, la décision de certification doit être prise avant échéance de l'ancien certificat.</p> <p>Il est néanmoins possible de conserver la date de certification initiale sur le certificat lorsqu'un certificat expire pendant un certain temps à condition que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— la date de début et la date d'expiration du cycle de certification actuel soient clairement indiquées;</li> <li>— la date d'expiration du dernier cycle de certification soit indiquée avec la date de l'audit de renouvellement de la certification.</li> </ul>
§11	<p>Si l'organisme apporte des modifications à sa structure (statut, organisation, effectifs ...), à son système de management ou au périmètre de la certification (sites, activités ...), celles-ci doivent être portées à la connaissance de Bureau Veritas Certification le plus rapidement possible. Ces changements sont alors évalués de façon à s'assurer de leur compatibilité avec les normes et les référentiels complémentaires et à évaluer leur impact sur le programme et le temps d'audit. Un audit de surveillance spécial peut dans certains cas être déclenché.</p> <p>Ces modifications sont communiquées à l'auditeur et revues lors des audits de surveillance.</p>
§17	<p>Transmission d'information prévue par le référentiel de certification</p>
Règles particulières ISO 50001	<p>Nouvelle rubrique</p>